



**CHAMPIONNATS 2016 du Rhône et de la Métropole de Lyon
Poussins Pupilles Benjamins Minimes – Filles & Garçons – Aux 3 armes
Samedi 2 et Dimanche 3 avril 2016**

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents,
Mesdames et Messieurs les Maîtres d'Armes,

Le Comité d'Éscrime Rhône-Métropole de Lyon est heureux de vous convier aux Championnats 2016 qui se dérouleront les samedi 2 et dimanche 3 avril 2016 sur le campus de La Doua, **aux gymnases de l'UFR-STAPS de l'université Lyon 1, Avenue Claude Bernard à Villeurbanne (69100)**. Vous trouverez en annexe les horaires des compétitions.

INSCRIPTIONS :

Le droit d'engagement est fixé à 10.00 €. Les inscriptions sont à faire sur le site de la FFE : **au plus tard le jeudi 31 mars 2016.**

ARBITRES :

Chaque club engageant 4 tireurs et plus devra présenter un arbitre par arme. La participation des arbitres en formation départementale est acceptée, dans la mesure où les cadres responsables de la formation arbitrale du comité les autorisent à arbitrer, selon l'évaluation faite de leur niveau de compétence à ce stade de la formation. **Nous incitons les clubs engageant plus de 10 tireurs à présenter un arbitre supplémentaire par arme pour le bon déroulement de la compétition.**

ABSENCE :

En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents devront s'acquitter des frais d'engagement correspondants, sous peine de se voir exclure de la compétition.

REGLEMENT :

La composition des séries sera faite sur place en fonction des effectifs présents. Les épreuves sont ouvertes aux escrimeurs des clubs du Rhône et de la Métropole de Lyon **des catégories Poussins 3 nés en 2007 à Minimes**, titulaire de leur licence 2016. Les tenues 350N et cuirasse 350N sont obligatoires (800N pour les minimes), conformément à la réglementation en vigueur pour les compétitions FFE. Les armes seront contrôlées avant chaque assaut.

DIRECTOIRE TECHNIQUE :

Il sera désigné au début de l'épreuve et tranchera sans appel tous les cas qui lui seront soumis.

RAPPEL DU REGLEMENT SPORTIF & DES REGLES DE COURTOISIE :

« ... Toutes les personnes (enseignants, accompagnateurs,...) qui participent ou assistent à une épreuve d'escrime, doivent respecter l'ordre et rester sans troubler le bon déroulement de l'épreuve. Au cours des matches, personne n'est autorisé à aller près de la piste, à donner des conseils aux tireurs, à critiquer l'arbitre ou les assesseurs ou à les injurier, ou à les importuner de quelque façon que ce soit (...). L'arbitre a l'obligation d'arrêter immédiatement tout acte troublant le bon déroulement du match... »

« ... L'enseignant – accompagnateur :

- n'a pas le droit de prodiguer des encouragements pendant le match,
- n'a pas le droit de prodiguer des conseils techniques pendant le match, sauf durant les périodes réglementaires dévolues à cet effet,
- n'a pas le droit de demander des explications auprès de l'arbitre... »

Le non-respect de ces points réglementaires entraînera l'application des articles T82 et T83 du règlement pour les épreuves FIE par l'une ou l'autre des autorités suivantes : l'arbitre, tout membre composant le directoire technique, le responsable technique régional (CTS) ou son représentant désigné par la ligue, le président de ligue (ou son représentant), ou le président du comité départemental (ou son représentant) en fonction des prérogatives de chacun. »

RESTAURATION : Une buvette sera à la disposition des participants et des spectateurs pendant la durée de la compétition.

MATERIEL: Un stand **Éscrime Diffusion** sera présent pendant la durée de la compétition.

TELEPHONE : **06-70-65-51-63** (pendant la durée de la compétition uniquement)

Patrick JAMMES
Président

Jacques LACROIX
Coordinateur Technique

Page 1/2

Comité d'Éscrime Rhône – Métropole de Lyon – E.D.S. – 8 bis, Rue Louis Thévenet – F 69004 LYON – France
Tél : + 33 (0) 472 001 133 – e-mail : contact@escrime-rhone.fr – Site web : www.escrime-rhone.fr



**CHAMPIONNATS 2016 du Rhône et de la Métropole de Lyon
Gymnases de l'UFR-STAPS de l'université Lyon 1,
Avenue Claude Bernard à Villeurbanne (69100).**

SAMEDI 02 AVRIL 2016	APPEL	SCRATCH	DEBUT
BENJAMIN SABRE MASCULIN	09H00	09H15	09H30
BENJAMIN SABRE FEMININ	09H00	09H15	09H30
MINIMES FLEURET MASCULIN	09H15	09H30	09H45
MINIMES FLEURET FEMININ	09H15	09H30	09H45
MINIMES SABRE MASCULIN	11H00	11H15	11H30
MINIMES SABRE FEMININ	11H00	11H15	11H30
BENJAMIN FLEURET FEMININ	11H00	11H15	11H30
BENJAMIN FLEURET MASCULIN	11H00	11H15	11H30

PAUSE

POUSSIN SABRE MASCULIN	12H30	12H45	13H00
POUSSIN SABRE FEMININ	12H30	12H45	13H00
POUSSIN FLEURET FEMININ	13H30	13H45	14H00
POUSSIN FLEURET MASCULIN	13H30	13H45	14H00
PUPILLE SABRE FEMININ	14H00	14H15	14H30
PUPILLE SABRE MASCULIN	14H00	14H15	14H30

DIMANCHE 03 AVRIL 2016	APPEL	SCRATCH	DEBUT
PUPILLE FLEURET MASCULIN	08H45	09H00	09H15
MINIMES EPEE MASCULIN	09H15	09H30	09H45
PUPILLE FLEURET FEMININ	09H15	09H30	09H45
MINIMES EPEE FEMININ	10H30	10H45	11H00
BENJAMIN EPEE MASCULIN	11H15	11H30	11H45
BENJAMIN EPEE FEMININ	11H15	11H30	11H45

PAUSE

POUSSIN EPEE MASCULIN	12H30	12H45	13H00
POUSSIN EPEE FEMININ	12H30	12H45	13H00
PUPILLE EPEE FEMININ	13H00	13H15	13H30
PUPILLE EPEE MASCULIN	13H45	14H00	14H15